



Architectes  
Bureaux d'études  
Entreprises BTP  
Collectivités

. BEP T.A.H.  
. A.C.P.  
AutoCad\*

Niveau 5  
et/ou 4\*

Troubles de la vision  
Membres supérieurs  
Epilepsie

ROME :  
61221  
ERP : B1.01

# Dessinateur du Bâtiment Spécialité D.A.O.

Le dessinateur du bâtiment réalise des plans de construction. Il participe à l'élaboration d'un projet. Il est spécialisé en Dessin Assisté par Ordinateur (AutoCad™).

## La formation

### Domaine général

Disciplines et programmes du Référentiel du **B.E.P. Techniques de l'Architecture et de l'Habitat** : Français, Mathématiques, Sciences Physiques, Histoire et Géographie, V.S.P., Langue Vivante, Arts Appliqués.

### Domaine professionnel

- Dessin technique du bâtiment
- Technologie
- Topographie
- Métrés quantitatifs
- Réglementation
- Législation
- Exploitation de logiciels de calculs et de dessin (D.A.O.)
- Résistance des Matériaux

## Validation

- **B.E.P.** Techniques de l'Architecture et de l'Habitat (niveau V)
- **Attestation de Compétences Professionnelles** Dessinateur du Bâtiment sur AutoCad (niveau IV)

## La profession

Le dessinateur du bâtiment dresse des **projets d'ouvrage courant**, étudie des **plans d'ensemble** d'habitations individuelles ou collectives.

Il réalise des **dessins**, des **plans** et des **détails de construction** à partir de notes de calculs et de descriptifs à la **planche** ou à l'aide d'outils **informatiques** (logiciels CAO/DAO).

Ses connaissances en **métré** lui permettent de réaliser les avant-métrés gros oeuvre (maçonnerie, terrassement) et corps d'états secondaires (couverture, menuiserie, cloisons, isolation, revêtement de sol, peinture).

Il est initié aux notions de base de **topographie**. Il applique la **législation** de la construction (textes, règlements officiels, nomenclatures) et travaille dans le respect des prescriptions des **cahiers des charges**.

## Secteurs professionnels ciblés

- Cabinets d'architectes, de métreurs
- Bureaux d'études techniques spécialisés
- Services techniques d'administrations
- Collectivités territoriales
- Maîtres d'ouvrage
- Pavillonneurs
- Entreprises générales du bâtiment

## Conditions de la Formation

### Durée

**21 mois** (sur 2 ans) dont **21 semaines** de stage en entreprise.

### Aptitudes requises

- **Intellectuelles** : goût du travail soigné (rigueur, précision, propreté), dispositions pour le dessin technique (vision dans l'espace), sens de l'organisation, esprit d'analyse, curiosité.
- **Sociales** : acceptation du travail en équipe.
- **Physiques** : bonnes acuité visuelle et perception spatiale ; capacité à la station assise prolongée.

### Niveau d'entrée

- De fin d'études primaires à fin du cycle de l'enseignement secondaire.
- Recommandé : une formation ou une expérience dans les métiers du B.T.P.
- Recommandé : connaissance de Windows sur PC, sinon **préformation indispensable**.

### Contre-indications médicales

- **Handicap important des membres supérieurs**
- **Troubles de la vision**
- **Epilepsie**

## Perspectives

Dans la très grande majorité des entreprises, l'**ordinateur** a remplacé la planche à dessin; le dessinateur doit ainsi posséder des compétences en informatique et plus particulièrement en **D.A.O.**, et de solides connaissances en **technologie**. Une **expérience**, dans les métiers du bâtiment associée à la formation D.A.O.B., donne au dessinateur un profil fort recherché sur le marché du travail.